

TARIF LICENCES ACCRO RANDO SAISON 2026-2027

Valable du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027

Conformément aux obligations du code du sport (Art. L321-1) la licence inclut automatiquement l'assurance responsabilité civile et la protection juridique

LICENCE UNIQUE Responsabilité civile, protection juridique OPTION : Assurance accidents corporels	Cotisation Club	Tarif licence sans Abonnement	Abonnement 4 numéros « PASSION RANDO »	Tarif licence Avec Abonnement
FFRP + sur-cotisation CDRP + CRRP	+ 14,00€	49,00€	+ 10,00€	59,00€
LICENCE UNIQUE Responsabilité civile, protection juridique OPTION : + Multi-loisirs - Pleine nature	Cotisation Club	Tarif licence sans Abonnement	Abonnement 4 numéros « PASSION RANDO »	Tarif licence Avec Abonnement
FFRP + sur-cotisation CDRP + CRRP	+ 14,00€	62,00€	+ 10,00€	72,00€
Cotisation « Sympathisant » (licence prise auprès d'un autre club FFRandonnée) = 15,00€				

J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux associations d'une fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et de celle de leurs adhérents. Je reconnais qu'il m'a été proposé plusieurs formules d'assurance facultative et accepte de prendre la licence proposée par mon club.